



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI
AUPRÈS DES NATIONS UNIES
111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021
Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778
E-mail: malionu@aol.com
Website: www.un.int/mali

**55^{ème} SESSION DE LA COMMISSION DE LA
CONDITION DE LA FEMME**

THEME : « accès et participation des femmes et des filles à la science et à la technologie, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès au plein emploi et à un travail décent ».

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MADAME MAIGA
SINA DAMBA, MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA
FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE**

New York, le 23 février 2011

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation
Mesdames et Messieurs les délégués**

Je voudrais tout d'abord, au nom de la délégation du Mali, vous présenter, à vous-même et aux autres membres du bureau de cette 55ème session de la Commission de la condition de la femme, nos très vives et chaleureuses félicitations. Je voudrais vous assurer de l'entière coopération de la délégation de mon pays pour que des résultats à la dimension du thème pertinent de cette année sanctionnent nos travaux.

Monsieur le Président,

Le Mali, lui aussi endeuillé, il y a deux jours par une meurtrière bousculade à l'occasion de la célébration de la fête du Maouloud à Bamako, exprime sa compassion au peuple frère de la Nouvelle Zélande, suite au violent séisme qui vient d'endeuiller ce pays.

Aux familles de toutes les victimes de toutes les tragédies, à travers le monde, la délégation du Mali présente ses sincères condoléances.

Le Mali enfin, s'associe aux déclarations faites par le Mozambique et l'Argentine, respectivement au nom du groupe africain et du G77 et de la chine.

Monsieur le Président,

Le thème prioritaire de nos travaux de cette année qui porte sur « *l'accès et la participation des femmes et des filles à la science et à la technologie, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès au plein emploi et à un travail décent* », est un sujet de préoccupation majeure pour bon nombre des pays en voie de développement, dont le Mali.

En effet, selon le dernier recensement administratif et démographique de 2009, les femmes constituent plus de 50% de 14 millions d'habitants que compte le pays. C'est pourquoi, le renforcement et la reconnaissance du rôle de la femme dans le développement du pays sont au cœur de toutes les politiques de promotion sociale du gouvernement.

Il me plait à cet égard, de souligner l'engagement personnel du Président de la République, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, qui a fait de l'autonomisation économique des femmes un des axes majeurs de son Programme de développement économique et social (PDES).

De même, le Premier Ministre, dans sa Déclaration de Politique Générale a fait de l'insertion des femmes et des jeunes dans les circuits productifs un axe prioritaire de la politique de développement du Mali.

Cette volonté politique gouvernementale, dont la mise en œuvre est conduite par le Ministère de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, vient d'être réaffirmée avec l'adoption le 24 Novembre 2010, d'une Politique Nationale

Genre avec un plan d'action dont le processus de mise en œuvre, pour la période 2011 -2013 est en cours.

Monsieur le Président,

Comme souligné plus haut, le Mali se réjouit de la pertinence, à plus d'un titre, du thème de cette année. En effet, notre conviction est que l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie devrait être au cœur des stratégies mondiales, nationales et locales visant les femmes.

Il s'agit là, en effet des approches novatrices qui permettront, à coup sûr, de trouver des solutions aux nombreux problèmes ayant des répercussions négatives sur la condition de la femme ou sur l'égalité des sexes.

Elles jouent un rôle fondamental dans les efforts tendant à lutter contre la pauvreté et constituent, à nos yeux, un moyen de réaliser un développement durable fondé sur l'équité et la non exclusion.

C'est le lieu pour moi de saluer la création de la nouvelle entité ONU-Femmes et féliciter très chaleureusement Mme Michelle BACHELET pour sa nomination au poste de Directrice exécutive.

Créée dans le cadre de la réforme globale de l'ONU et à la suite des négociations qui ont vu la participation de tous les militants de la cause des femmes, cette nouvelle agence, nous estimons, doit être à mesure de concevoir et de mettre en œuvre des politiques axées sur une plus grande participation des femmes à la vie politique et économique.

Dores et déjà, je tiens à souligner ici que le Mali souscrit pleinement aux cinq principes fondamentaux autour desquels, Mme BACHELET entend axer le travail d'ONU-Femmes à savoir : l'octroi d'un appui aux partenaires nationaux l'appui des processus intergouvernementaux relatifs à l'égalité entre les sexes, le plaidoyer en faveur de l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes et le respect des droits des femmes et des filles et de la promotion de la cohérence au sein du système de l'ONU

Monsieur le Président,

Le gouvernement du Mali, pour évaluer l'impact des politiques nationales, en matière d'emploi décent, a procédé récemment à l'évaluation de la mise en œuvre de la déclaration des Chefs d'Etat et de gouvernement de Ouagadougou sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté.

L'étude menée en 2010 a fait ressortir les avancées et les déficits en matière de travail décent au Mali.

En effet, malgré des progrès remarquables réalisés dans plusieurs domaines, les obstacles en matière de promotion de la femme sont encore nombreux. En plus du poids des pesanteurs socioculturelles, les problèmes émergents que sont le

changement climatique et l'insécurité alimentaire, la crise économique, la rareté des ressources, constituent, hélas, des freins majeurs au plein épanouissement des femmes.

Conscient de cette situation, le Gouvernement du Mali a pris des engagements tant sur le plan International que National afin que les femmes puissent jouir pleinement de leurs droits en général et de ceux relatifs au travail en particulier.

Les actions engagées par le Gouvernement dans la réalisation des principes et droits fondamentaux au travail doivent être renforcées et consolidées, notamment à travers le respect de l'ensemble des conventions internationales de travail ratifiées par le pays.

Monsieur le Président,

Pour conclure, je voudrais rappeler ici et maintenant que le Mali reste fidèle à tous ses engagements nationaux et internationaux en matière de promotion de la condition de la femme et de l'égalité entre les sexes. Le Gouvernement du Mali, j'ai pu vous l'assurer continuera à inscrire ses actions dans le sens d'une promotion véritable de la femme afin qu'elle joue son rôle, et tout son rôle dans le développement socio-économique du pays.

Je vous remercie de votre aimable attention !